

TROD

Tests rapides d'orientation diagnostique

GRIPPE

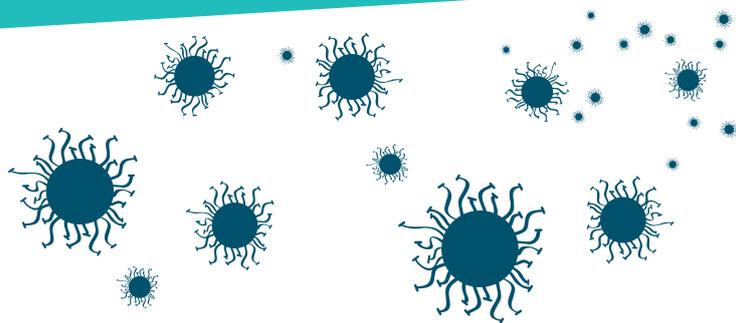
TOUS CONCERNÉS !



En période d'épidémie de grippe



J'utilise les **TROD**



Pourquoi utiliser les TROD grippe ?

Pour confirmer l'étiologie gripale

Pour permettre la mise en oeuvre
de traitements antiviraux curatifs
et / ou prophylactiques et ainsi :

- ➔ Réduire le risque de survenue de formes compliquées de grippe
- ➔ Interrompre la transmission

CONDITIONS DE RÉALISATION DES TROD

- A réaliser dès le premier cas présentant des signes d'infections respiratoire aiguë depuis moins de 48h (chez au moins 3 malades au sein de l'unité)
- Respecter les consignes de prélèvements



Tutoriel vidéo disponible via
ce QR code :



<https://m.youtube.com/watch?v=DVJNWefmHjE>

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ars.hauts-de-france.sante.fr

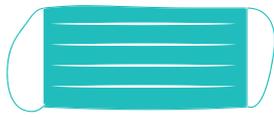
ET

www.sante.gouv.fr



COMMENT RÉALISER LE PRÉLÈVEMENT ?

Équipement de protection requis :



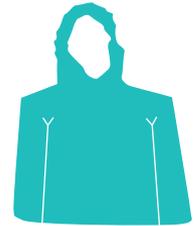
■ Un masque



■ Des gants

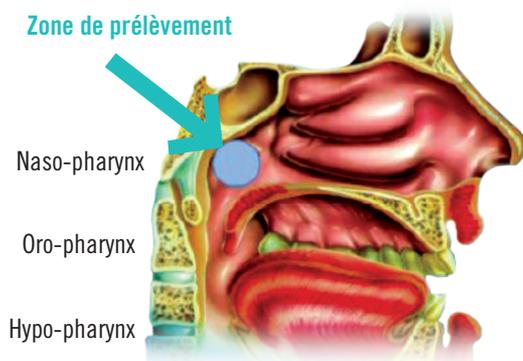


■ Des lunettes



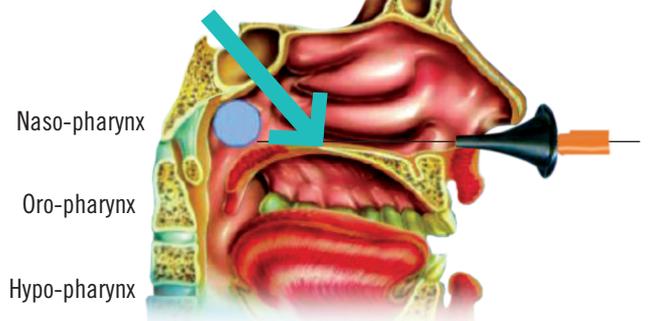
■ Protection de la tenue

Pour réaliser le prélèvement suivez ces étapes :



1 ■ Relever la pointe du nez

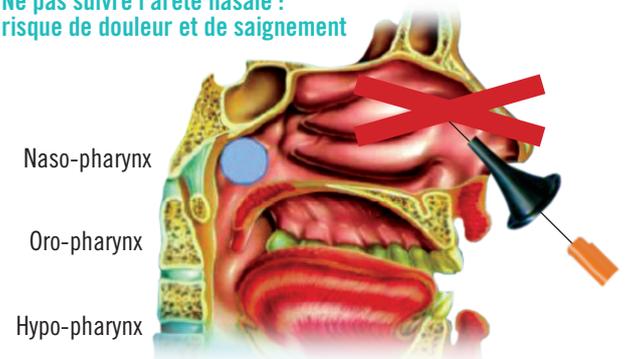
Longer le plancher
des fosses nasales



2 ■ Tenir l'écouvillon comme un stylo et l'introduire perpendiculairement au plan du visage

3 ■ Pousser délicatement jusqu'à percevoir une butée puis effectuer un mouvement doux de rotation de l'écouvillon avant son retrait

Ne pas suivre l'arête nasale :
risque de douleur et de saignement



Technique de prélèvement nasopharyngé. Source : CHRU Lille, laboratoire de virologie, Engelmann
Rapport Haut Conseil de la Santé Publique – Conduite à tenir devant une ou des IRA en Ehpad Juillet 2012
Interim Biosafety guidance for all individuals handling Clinical Specimens or Isolates containing 2009-H1N1 Influenza A Virus (Novel H1N1)

Pourquoi, quand et comment prescrire un antiviral lors d'une épidémie de grippe saisonnière en Etablissements de personnes âgées dépendantes (Ehpad)



La grippe :

- La grippe est une maladie virale très contagieuse qui survient de façon saisonnière
- La transmission est favorisée par le regroupement de population en milieu confiné
- Les personnes âgées résidant en Ehpad sont à risque de développer des formes sévères de grippe

Pourquoi prescrire un antiviral ?

D'après les données de la littérature scientifique, un antiviral (inhibiteur de la neuraminidase (INA)) :

1. En curatif :

- Réduit la durée des symptômes et leur intensité chez des patients ayant une grippe confirmée
- Réduit le risque d'hospitalisation et de complications respiratoires hautes et basses chez des patients à risque ayant une grippe confirmée
- Présente une efficacité optimale si débuté dans les 48h après le début des symptômes
- Diminue la durée de portage viral chez les patients traités

2. En prophylaxie :

- Est efficace en pré et post-exposition chez les personnes immunocompétentes

Quelles sont les recommandations du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) pour la prescription d'un antiviral ?

Avis du HCSP du 12 novembre 2015 : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=530>

Pourquoi, quand et comment prescrire un antiviral lors d'une épidémie de grippe saisonnière en Etablissements de personnes âgées dépendantes (Ehpad)



Prescription d'un antiviral en période de grippe saisonnière dans les EHPAD

Résident symptomatique = cas de grippe

dans les 48h après le début des signes

Résident (vacciné ou non) non symptomatique contact étroit d'un cas de grippe

Si le type de contact est facilement évaluable, sont concernées :

- les personnes partageant le même lieu de vie que le cas index **et/ou**
- les personnes ayant eu un **contact direct en face à face à moins d'un mètre** lors d'une toux, d'un éternuement ou d'une discussion

Si le type de contact est difficilement évaluable, sont concernées :

- **tous les résidents d'une unité spatiale** (secteur, aile, étage) dans laquelle on observe :
 - des cas groupés d'insuffisance respiratoire aiguë
 - avec au moins un test positif (TROD grippe) en période de circulation de la grippe
 - et un nombre de cas/jour toujours en augmentation

Le résident est-il à très haut risque de complication ?
= résidents atteints de pathologies chroniques décompensées ou à fort risque de décompensation en cas de grippe

OUI

NON

dans les 48h après le contact étroit

Oseltamivir à dose curative

- Voie orale
- 75 mg x 2/jour
- pendant 5 jours

dans les 48h après le contact étroit

Oseltamivir à dose préventive

- Voie orale
- 75 mg/jour
- pendant 10 jours

BESOIN DE CONSEILS ? Contacter le Point Focal Régional (PFR) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France :
Tél. : 03 62 72 77 77 / Fax : 03 62 72 88 75 - Email : ars-npdc-p-signal@ars.sante.fr

2/2